



Bilan et comptes 2024

Assemblée générale du 3 avril 2025

Le Bureau doit arrêter les comptes de l'exercice passé en vue de leur approbation par l'Assemblée générale. Il doit également proposer une affectation du résultat.

Délibération

- **Le Bureau arrête les comptes 2024.**
- **Il propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de 247 631 € aux fonds propres, sans droits de reprise.**